

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53

N°093

En exercice : 53

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 44

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 20 JUILLET 2020

**L'AN deux mille vingt, le 20 juillet**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le  
, s'est réuni en Mairie à sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, BELAIR Katalyne, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Christiane, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, OZHAN Mizgin, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege.

Excusés :

Représentés par :

Madame Zakia BOUZIDI

Madame Karine FRANCLET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Monsieur Thierry AUGY

Monsieur Pierre SACK

Monsieur Miguel MONTEIRO

Madame Ling LENZI

Monsieur Zishan BUTT

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Safia BOUCHA

Monsieur Jean jacques KARMAN

---

Secrétaire de séance : Sack Pierre

---

Direction de l'Administration Générale/Service de l'Administration Générale

**OBJET : Désignation du représentant auprès de l'association "Football Club Municipal d'Aubervilliers"**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu l'article L.2121-33 du Code général des collectivités territoriales;

Vu les statuts de l'association «Football Club Municipal d'Aubervilliers» et notamment l'article 9;

Considérant que l'objet statutaire de l'association «Football Club Municipal d'Aubervilliers» présente un intérêt local et répond aux objectifs de l'action municipale

Adoption à l'unanimité par 51 pour

**DELIBERE :**

DESIGNE pour représenter la commune au Conseil d'administration de l'association « Football Club Municipal d'Aubervilliers », l'adjoint au maire chargé des sports

- Monsieur Pierre SACK
- Monsieur Lewis CHARTIER

La Maire,

Karine FRANCKET

